

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Double licence - Sciences du langage / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Double Licence mention Sciences du langage - mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Anglais]

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Double licence - Sciences du langage / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Double Licence mention Sciences du langage - mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Anglais]	Jury par défaut	Tous les candidats	10	157	61	99	19

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences du langage

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des

contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les candidats à l'inscription doivent répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national des Licences "Sciences du langage" et "LLCER", mais aussi aux attendus suivants :- Avoir de grandes capacités de travail de façon à

s'engager dans un double cursus qui comporte davantage d'heures qu'une simple formation et requiert une même exigence dans les deux disciplines associées.- Disposer d'un très bon niveau en anglais (B2).- Avoir un intérêt prononcé pour les langues et cultures étrangères et en particulier pour la culture du monde anglophone- Etre capable de se projeter dans un séjour prolongé dans un pays anglophone (séjour d'études ou stage) Selon les débouchés professionnels envisagés :

avoir un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se manifester dans la participation à des actions éducatives -avoir de la curiosité pour la comparaison des langues (orientation possible Master SDL linguistique générale et comparée), pour les questions d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangères (y compris du français en tant que langue étrangère)- avoir de la curiosité pour les questions de société (pour se spécialiser ensuite dans les ressources humaines), la place des médias, la communication numérique et l'information dans toutes ses dimensions (pour se spécialiser ensuite dans la communication ou l'interculturel) l'interculturel-avoir une capacité d'analyse des textes et de leur contexte (traitement des langues et traduction)- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette double formation. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'originalité de cette formation est de permettre aux candidats d'obtenir deux diplômes : la Licence « LLCER anglais » et la Licence « Sciences du langage ». Cette formation polyvalente apporte des compétences sur les questions qui touchent au langage, aux langues du monde et au fonctionnement des discours et des textes. Au sein des Etudes Anglophones elle permet aussi de développer des compétences linguistiques (maîtrise de la langue anglaise, analyse linguistique du système de l'anglais et de ses usages), littéraires (littératures anglophones), historiques et culturelles sur les sociétés de l'aire anglophone. L'étudiant.e peut, en L3, passer un semestre ou une année dans une université anglophone. Cette double licence est un atout pour les étudiant.e.s par sa complémentarité. Elle prépare aux métiers de la traduction et de l'interculturel, à l'enseignement (professorat des écoles, enseignement de l'anglais en lycées et collèges, enseignement du français langue maternelle ou langue étrangère); aux métiers des ressources humaines, de la communication, traitement informatique des langues (smartphones, ordinateurs, objets connectés, robots) et aux métiers de la recherche. Pour en savoir plus : <http://doubleslicences.parisnanterre.fr>
formation.parisnanterre.fr/DL4

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pendant la phase principale, les dossiers ont été classés par le biais de l'outil d'aide à la décision, paramétré par nous. Pour la phase complémentaire, nous avons examiné chaque dossier suivant les critères indiqués dans le tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un cursus d'anglais LLCER impose l'étude de la langue, de la littérature et de la civilisation, et ce à chaque semestre. Il y a donc beaucoup de connaissances à acquérir, de techniques à pratiquer, de notions à maîtriser. Avant de candidater en LLCER, l'étudiant doit évaluer sa capacité et sa motivation à acquérir pendant 6 semestres des connaissances et des aptitudes dans les trois domaines : linguistique, littéraire, civilisationnel (historique) et à être assidu. Il doit être disposé à travailler tant sur la forme linguistique (en anglais et en français) que sur la structure argumentative et sur l'analyse des documents.

Le cursus en sciences du langage implique des disciplines nouvelles, toutes orientées autour de l'étude des langages quels qu'ils soient.

Le candidat doit être conscient que la double spécialisation, qui permet d'obtenir à terme deux licences distinctes, implique une importante charge de travail.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les résultats académiques doivent être solides. Ils doivent témoigner d'un bon niveau général et d'une solidité des acquis lors des années de lycée.	inchangés	"Notes en français, langues étrangères, langues anciennes, lettres, histoire-géographie, philosophie le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers). "	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	"Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires. Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte en français et en langue étrangère. Savoir structurer son argumentation. Grande capacité de travail. Capacité à mémoriser de grandes quantités d'information et à s'ajuster aux méthodes demandées, afin de mener de front les deux Licences qui composent cette double Licence"	inchangés	Bulletins scolaires. Fiche avenir	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	"Être capable de travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent le cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante. Etre ouvert au monde, s'intéresser aux questions sociétales, historiques et culturelles."	inchangés	"Appréciations des bulletins. Fiche Avenir (appréciation du professeur principal) Projet de formation motivé"	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	"Avoir un goût pour les deux disciplines, et plus largement faire preuve d'une réelle curiosité pour les langues. Avoir pris connaissance du contenu des deux formations, de leurs débouchés professionnels. Proposer un projet de formation motivé et cohérent par rapport au choix de cette Double Licence et vérifier que le projet correspond à la Double Licence demandée, et non à un autre vœux)"	inchangés	Lettre du/de la candidat-e (projet de formation motivé)	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	"Intérêt pour les langues, les cultures, la communication / les milieux plurilingues (par exemple à travers des voyages). Engagement associatif (par exemple dans des structures d'enseignement du Français comme langue étrangère)/ expériences d'enseignement d'une langue étrangère (par exemple dans les cadre de l'accompagnement scolaire...)"	inchangés	Projet de formation motivé	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre